

SCHIRRHEIN

notre village

Bulletin municipal février 2021 N° 47



(Photo Claude BRUCKER)



Réfection de la voirie Rue Principale

p. 20



ÉVOLUTION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

En 2016, notre commune s'est dotée d'un nouveau site internet. Il est toujours apprécié en témoigne la fréquence des consultations constatées ces derniers mois.

Il n'est cependant pas adapté à toutes les résolutions d'écran, à une époque où les consultations internet se font de plus en plus via des portables ou tablettes, de n'importe quel lieu, à n'importe quel moment de la journée.

Sans évolution, notre site internet, bien que récent, risque d'être de moins en moins consulté et de rapidement devenir obsolète. La technologie évolue vite, son évolution est indispensable.

La Commission Communication est en pleine réflexion pour une évolution mineure ou une évolution majeure (refonte) du site afin de pouvoir profiter pleinement des nouvelles techniques actuelles.

Ce sera ainsi l'occasion de le rendre « responsive » et de l'améliorer sur des aspects techniques, pour éviter les problèmes de lecture, compatibilité, ... Il est vraisemblable que son administration en sera également facilitée. Une réunion participative pourrait avoir lieu au printemps (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire), vous en serez bien entendu informé.

La commune s'est également dotée d'un compte Facebook : Commune de Schirrhein.

L'année 2021 devrait donc voir l'arrivée d'un site moderne, attractif, ... et adapté pour que les plus jeunes se connectent à la vie de leur commune.

Bien cordialement,
La commission communication



www.schirrhein.fr

Vie municipale	4
Délibérations du Conseil Municipal	
C.C.A.S. : Activités séniors	
Projet Maison Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.)	
Plaques de rue en alsacien	
Intercommunalité	11
Signature C.A.H.-Chambre Agriculture d'Alsace	
Ordures ménagères : une nouvelle tarification depuis le 01/01	
Cérémonie 11 novembre	
Sainte Barbe	
Travaux	16
Rétrospective	
Travaux à venir	
Vie associative	22
Zoom sur le comité HARTZNÜBBE	
Rétrospective : ce qui s'est passé	
Vie scolaire et périscolaire	27
Les équipes pédagogiques	
Rappel horaires périscolaire et extrascolaire	
F.C.P.E	
Vie économique	29
Nouvelles entreprises	
Vie paroissiale	30
Première communion	
Crèche	
S'Schirhaaner Eck <i>Le coin des Schirrhois</i>	31
Hommage à Bernard Ferbach	
Recette : les dampfnuddle	
Dossier spécial : l'histoire du drapeau alsacien	
Trucs et astuces	
Poème	
Divers, parlons-en...	34
Actes de citoyenneté et bravoure	
Infos pratiques	
Carnet de famille	38
Etat civil 2020	

REMERCIEMENTS :

Nous remercions toutes les personnes qui par leurs textes, leurs photos, leurs témoignages, et par la mise à disposition de documents, ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal. Un grand merci aux artisans, commerçants et entreprises qui par leurs annonces soutiennent financièrement notre publication.



Chère concitoyenne, cher concitoyen,

En ce début d'année, déjà bien entamée, permettez-moi de vous souhaiter une belle et heureuse année 2021 au nom de l'ensemble de l'équipe municipale.

L'année 2020, même si nous souhaitons tous l'oublier au plus vite, restera gravée dans nos mémoires. Cette année a profondément bouleversé nos habitudes ; nous avons dû apprendre à vivre différemment, dans le respect des confinements successifs et des gestes barrières.

Nous en retirerons peu d'éléments positifs, sauf sans doute le plus important : le comportement très responsable, plutôt serein qui a été le vôtre, le nôtre (je parle localement) pour affronter les multiples désagréments liés à la pandémie. Nous verrons dans les tous prochains mois comment évoluera la situation sanitaire dans notre pays laissant entrevoir, ou non, le bout du tunnel. Pour l'heure, la vigilance est de rigueur.

Malgré cela, la réflexion doit être engagée pour nous donner et nous doter de plus de possibilités encore, à l'avenir pour assister et protéger les plus fragiles d'entre nous. La municipalité a d'ores et déjà entamé ce travail.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour celles et ceux qui sont touchés, les plus fragiles, nos aînés, mais aussi nos artisans, commerçants et restaurateurs qui ne peuvent exercer normalement leur métier et qui se réinventent pour tenter de s'en sortir, à nos associations qui font vivre Schirrhein et qui sont aujourd'hui à l'arrêt.

Le début d'année sera consacré à la préparation du budget. Un courrier, signé par les maires de Rohrwiller, Schirrhoffen et Schirrhein, demandant la compensation des pertes de dotation suite à l'intégration de ces communes dans la CAH adressé au président M. Sturni, s'est vu notifier une fin de non-recevoir. Pour notre village, il s'agit d'un manque à gagner d'environ 125 000 € sur deux ans. Plus que jamais la prudence et la rigueur budgétaire sont de mise dans ce contexte d'appauvrissement de la commune.

Cette année d'importants travaux de voirie auront lieu à l'occasion de la rénovation complète de la première tranche de la rue Principale. Le carrefour rue Zerr / rue de la Forêt quant à lui sera également sécurisé et embelli. Nos enfants et adolescents pourront bientôt profiter de nouveaux équipements : aire de jeu et Pump Track. Ces équipements, en cours d'élaboration par la commission communale compétente, devraient voir le jour en milieu d'année. Une attention particulière a été portée au choix du site pour une gêne minimale pour les riverains. Ces équipements seront financés exclusivement par la commune de Schirrhein.

Je remercie nos agents communaux, principaux acteurs toujours présents en cas de besoin, qui agissent au quotidien pour l'intérêt général. Leur implication sans faille et leur motivation sont toujours appréciées par les habitants de notre commune, sans doute encore plus particulièrement durant ces derniers mois.

Je tiens également à adresser mes plus vifs remerciements à mes adjoints et à l'ensemble de l'équipe municipale. La réussite d'un mandat n'est pas juste l'œuvre du maire, mais bel et bien celle de l'ensemble des élus de la commune. Je peux vous assurer, pour les voir à l'œuvre régulièrement, que l'engagement et l'implication dans les différents dossiers sont total.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition du bulletin municipal, et surtout prenez bien soin de vous et soyez prudents.

Très amicalement,

Les décisions du Conseil Municipal du 24 septembre 2020

COMMISSIONS COMMUNALES : Il est donné lecture des comptes-rendus des dernières réunions des commissions : travaux-urbanisme, finances, intercommunalité Schirrhein-Schirrhoffen, santé senior..

EXTENSION URBAINE AU LIEU-DIT « NEUEN ACKER » : La commune a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (A.T.I.P) en juin 2015. Elle intervient dans des missions d'accompagnement tel que l'assistance à la réalisation de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement.

Chaque mission donne lieu à l'établissement d'une convention spécifique qui est établie en fonction de la nature de la mission et à une contribution correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'A.T.I.P. Pour 2020 la contribution est fixée à 300 € par demi-journée.

Il a été proposé de confier à l'A.T.I.P. la mission d'accompagnement technique pour l'aménagement du lotissement Neuen Acker ; mission correspondant à 78 demi-journées d'intervention dont 64 en tranche ferme.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la décision de confier à l'A.T.I.P. la mission d'accompagnement.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN : 2 PROJETS :

- Aménagement du chemin rural de Drusenheim

Il y a lieu de procéder à la réfection du chemin rural de Drusenheim, qui est actuellement dans un état dégradé, et ceci sur environ 850 ml.

Le coût de cette opération est estimé à 76 040 € H.T. Au titre du fonds de solidarité communal, cette opération pourrait bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental.

Le conseil municipal sollicite le soutien financier du Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre du fonds de solidarité communal.

- Mise en place de deux feux tricolores – rue Principale

Le maire rappelle que la circulation automobile rue Principale est en constante augmentation, ce qui provoque des nuisances et de l'insécurité.

Afin de rendre la traversée de la commune moins fluide au trafic de transit et de réduire la vitesse, il est proposé d'installer des feux tricolores dit « pédagogiques » rue Principale : l'un à hauteur de la rue du Sommet, l'autre à hauteur du n°157.

Le coût de cette opération est estimé à 55 009 € H.T. Au titre du fonds de solidarité communal, cette opération pourrait bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental.

Le conseil municipal sollicite le soutien financier du Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre du fonds de solidarité communal.

TARIFS COMMUNAUX 2021 :

Le conseil municipal a décidé de maintenir pour l'exercice 2021 l'ensemble des tarifs communaux à leur valeur en vigueur en 2020.

Les décisions du Conseil Municipal du 19 novembre 2020

COMMISSIONS COMMUNALES ET AUTRES INSTANCES : Il est donné lecture d'extraits des comptes-rendus : des conseils d'école, de l'école élémentaire et de l'école maternelle, travaux-urbanisme et site internet.

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (C.L.E.C.T) DE LA C.A.H. : La C.L.E.C.T est chargée d'identifier la nature et le montant des dépenses et des recettes liées aux compétences transférées qui ne sont plus supportées par les communes mais par la C.A.H. Elle intervient soit à l'occasion d'un transfert de charges des communes vers la C.A.H., soit à la suite de l'adhésion d'une commune, soit à la suite du transfert de nouvelles compétences.

La C.L.E.C.T propose également la fixation des attributions de compensation perçues ou dues par les communes. A titre d'information, le montant perçu en 2019 et en 2020 par la commune de Schirrhein est de 98 463 € annuels.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Association « Les papillons »

Martine Halter présente le partenariat mis en place entre l'association « Les papillons » et l'école élémentaire.

- Crise sanitaire « COVID 19 » - Reconfinement

Les salles communales sont fermées au public depuis le 30 octobre dernier, dans le cadre du « reconfinement », et ce jusqu'à nouvel ordre.

- Fête des aînés

En raison des mesures sanitaires la fête des aînés n'aura pas lieu.

- Travaux – Projets

- La C.A.H a passé la commande d'exécution du plateau du carrefour rue Zerr/rue de la Forêt
- Le projet d'aménagement de la rue Principale est validé. Les travaux devraient débuter au cours du 1er trimestre 2021.
- Le nouveau projet de construction de l'accueil périscolaire par la C.A.H. portant la capacité de 50 à 70 places est en cours d'élaboration. Le nouveau permis de construire sera prochainement déposé, pour un début des travaux au 1er semestre 2021.
- Les nouvelles plaques de rue bilingues sont en cours de pose par le service technique communal.



Départ à la retraite

Rémy Sutter a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juin 2020. Agé de 60 ans, il a pu bénéficier du dispositif « carrière longue » de la fonction publique territoriale.

Il a terminé sa carrière à la commune de Schirrhein au grade d'agent de maîtrise principal, en qualité de responsable de l'équipe technique communale.

Electromécanicien de formation, il a été embauché au sein de la commune de Schirrhein le 16 mai 1983. Il avait auparavant travaillé en Allemagne ainsi qu'aux Hospices de Bischwiller.

Durant ses 37 années de travail à la commune son statut a évolué, lui permettant de passer des grades d'ouvrier professionnel à celui d'agent technique pour finir au grade d'agent de maîtrise principal, niveau le plus élevé de sa catégorie. Rémy a pu bénéficier de nombreuses formations et habilitations durant sa carrière, lui permettant d'exercer ses fonctions techniques de manière optimale, à la satisfaction de la population et des élus.

Il garde cependant un pied dans la vie active, en continuant à exercer ses talents au sein du service communal durant 3 demi-journées par semaine, dans le cadre d'une convention de mise à disposition de personnel par la Communauté d'Agglomération de Haguenau à la commune de Schirrhein.



Nouvel agent communal :

Johan Schmitter : Apprenti Jardinier-Paysagiste,

Le jeune Johan Schmitter, de Schirrhein, âgé de 15 ans, a été embauché au sein des services techniques communaux, le 1er septembre 2020, en qualité d'apprenti jardinier paysagiste. Il prépare un C.A.P en alternance, la formation scolaire ayant lieu au centre de formation d'apprentis agricole du Bas-Rhin, à Obernai.

Bienvenue à lui

PUB

BOUCHERIE • CHARCUTERIE
HEISSERER
Boucherie Charcuterie Artisanale
HEISSERER

63 rue Principale - 67240 SCHIRRHEIN
Tél./Fax : 03 88 63 21 87
Mail : boucherie.heisserer@gmail.com
www.boucherie-heisserer.wifeo.com

SCHOTT
POMPES FUNEBRES

Organisation d'obsèques
Funérarium
Contrats obsèques
Assistance 24h/24

03 88 53 88 07 pf.schott@orange.fr
7, rue du commerce - 67240 Oberhoffen / Moder

BRUDER
PEINTURE

anciennement Peinture Stemmer

Peinture
intérieure-extérieure

Revêtements murs et sols

Papiers peints

Isolation
intérieure-extérieure

171 rue Principale 67240 SCHIRRHEIN
03 88 63 14 39
peinture.bruder@orange.fr

Fleurs SCHAEFFER

Toutes Compositions Florales - Plantes

Livraisons assurées

Commandez par et réglez par

À voir de la Gare après déviation
67240 OBERHOFFEN SUR MODER
tél. 03 88 53 82 80 - Transmission florale

Dépistage COVID

Le mercredi 23 septembre 2020 de 14h à 18h, la municipalité de Schirrhein a organisé une campagne de dépistage du COVID 19 dans la salle de l'E.S.C en partenariat avec le laboratoire BIOLA d'Oberhoffen sur Moder et en réponse à la proposition de l'A.R.S. Grand Est.

Cette stratégie de dépistage massif du Covid-19 dans différents lieux a une utilité scientifique et sanitaire. Pour les participants, elle a également été l'occasion d'une information quant aux précautions sanitaires et une sensibilisation à la bonne pratique du lavage et de la désinfection des mains.

Une convention avait été signée entre la municipalité et le centre hospitalier de Bischwiller pour le prêt d'une « Boîte à coucou ». Cette boîte est un caisson pédagogique à U.V. à double vue dans laquelle la personne introduit les mains après lavage ou désinfection. La lampe ultraviolette dévoile les zones phosphorescentes qui témoignent d'une désinfection correcte et des zones sombres qui montrent que la technique n'est pas acquise.

53 personnes volontaires, symptomatiques avec ordonnance médicale, ou asymptomatiques, se sont fait tester. Aucune n'était positive au COVID 19.



Boîte à Coucou



De nombreux mouchoirs usagés et masques, vecteurs de transmission du virus du Covid-19, sont retrouvés sur les trottoirs de Schirrhein.

Nous appelons donc chacun au civisme et à un comportement respectueux.

Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères. En aucun cas ces objets usagés ne doivent donc être jetés dans la poubelle jaune, dédiée aux déchets recyclables.

Attention, en cas d'abandon de masque, de gant, de mégot ou d'ordures sur la voie publique, l'amende est récemment passée à 135 €.

PUB

**Boulangerie
Severine et
Laurent Hamm**

Ouvert du lundi au vendredi
de 6h45 à 12h30 - 15h00 à 18h30.
Samedi de 6h00 à 13h00
Fermé le dimanche

137, rue Principale - 67240 Schirrhein
Tél./Fax 03 88 63 26 76

Sautter
Notre passion du goût

Jus de fruits
Jus de légumes
Cidres
Cadeaux
Paniers garnis

MAGASIN DE VENTE
13 route de Strasbourg - 67770 SESSENHEIM
Tél. 03 88 86 97 01

www.sautter-pomor.fr



Les activités physiques adaptées et la conférence



L'activité physique adaptée, une source de bienfaits multiples :

Depuis janvier 2020, la palette des activités physiques adaptées (A.P.A.) proposées aux personnes de 60 ans et plus de Schirrhein et des villages environnants s'est élargie.

L'objectif est que chaque personne de 60 ans et plus puisse choisir celle qui convient à ses capacités, ses attentes, ses envies et ses besoins. Un financement a été obtenu de la conférence des financeurs du Bas-Rhin pour un certain nombre de séances et afin de permettre le lancement des différentes activités, l'évaluation de leur bénéfice et de leur attractivité.

Les séances sont également accessibles aux adultes plus jeunes qui, en raison de leur pathologie, leur état physique ou mental, la limitation des mouvements liée à certaines problématiques ne peuvent pas pratiquer un sport classique. Les aidants familiaux de personnes dépendantes ou souhaitant maintenir, voire retrouver un lien social peuvent participer aux ateliers de leur choix.

Une contribution financière est demandée aux participants afin de pérenniser certaines activités.

D'autres A.P.A. feront l'objet d'un projet de labellisation « Sport - Santé » permettant aux personnes souffrant de maladies chroniques de bénéficier d'une prescription médicale pour leur pratique.

Les activités proposées depuis janvier et maintenues pendant les périodes où les recommandations sanitaires de prévention du COVID 19 le permettaient, sont en intérieur dans la salle de l'E.S.C :

- la danse assise animée par Astrid Haasser et Maryse Spieldenner
- le Qi-Gong par Marie Louise Fohr
- la sophrologie par Jean Louis Schmitt
- la Zumba Gold par Pernilla Wurtz

et en extérieur avec un départ au début du parcours de santé derrière la salle polyvalente de Schirrhein, la marche nordique sous la conduite de Loïc Gentner.



Dès que les conditions sanitaires le permettront, le programme prévu pour les différents ateliers est le suivant :

Activités physiques adaptées	Jour de semaine - Matin à 9h	Jour de semaine – Après-midi à 14h
Danse en position assise	Lundi semaines paires	
Gi - Gong	Lundi semaines impaires	
Marche nordique		Tous les Mardis pour les personnes à mobilité aisée
Zumba Gold	Mardi	
Sophrologie	Mercredi	
Pilates adapté	Jeudi	
Marche nordique		Tous les Jeudis pour les personnes à mobilité réduite

Veuillez prendre l'attache de la mairie pour vous inscrire et être contacté au fur et à mesure de la reprise des activités.

C.C.A.S. Actions Séniors

Être informé pour faire des choix éclairés

Deux conférences auront lieu sur les thèmes suivants :

- L'anticipation pour bien vieillir et rester maître de ses choix : Les thèmes abordés concernent la spécificité de la prise en charge des personnes âgées, la législation en matière de liberté de choix et de droits du malade. Les intervenants sont des professionnels médicaux et paramédicaux de l'hôpital de jour du Centre Hospitalier de Bischwiller.
- La prévention de la perte d'autonomie et de la fragilisation avec l'avancée en âge et les événements de rupture difficiles de la vie.

Il s'agit d'une conférence animée par Mme Sophie Matter-Dammhertz, psychologue.

Lors de cette conférence, les actions de prévention qui seront proposées ultérieurement en lien avec le sujet seront présentées par :

- la psychologue pour les 5 rencontres à thèmes,
- Loïc Gentner, animateur sportif pour les ateliers d'activités physiques adaptées

Les dates des conférences et des ateliers seront définies dès lors que les conditions sanitaires permettront des regroupements de personnes au-delà de 10 en salle fermée. L'information sera affichée sur le panneau lumineux de la commune et paraîtra dans les D.N.A.

Excursion :

Une 2^{ème} excursion était prévue pour le mois de mai 2020 mais a dû être reportée suite au confinement consécutif à la pandémie de Coronavirus 19. Si les conditions sanitaires le permettent, elle aura lieu en mai ou juin 2021. Nous vous tiendrons informés.



Distribution de paniers garnis

Quelques jours avant Noël, les élus municipaux ont distribué des paniers garnis composés, cette année, de produits locaux.

Ces coffrets sont offerts aux personnes à partir de 86 ans par le C.C.A.S. avec le soutien de la commune.

Lors de la visite, le strict respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale a été observé.

Présentation à l'hôtel du département des projets menés en faveur des seniors - Fusion des deux conférences des financeurs au sein de la C.E.A - Prochain projet en cours

La Collectivité Européenne d'Alsace (C.E.A.) réunit dorénavant les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et leurs partenaires.

Avant cette fusion, le 2 octobre 2020, un bilan des actions par département a été réalisé à l'hôtel du département à Strasbourg.

Le C.C.A.S. de Schirrhein a été sollicité pour présenter les projets de prévention et de maintien de l'autonomie des personnes de 60 ans et plus vivant à domicile.



Pour cette occasion, un court-métrage intitulé « Bien vieillir à Schirrhein », réalisé par Aimé Zimmer et retraçant l'ensemble des actions menées depuis 2017 a été projeté et a connu un franc succès auprès des tutelles.

Dans le cadre des actions en faveur de la promotion de la qualité de vie des seniors à domicile, la municipalité soumettra à la nouvelle conférence des financeurs de la C.E.A. des projets de développement de l'accès et de la maîtrise du numérique destinés aux personnes de 60 ans et + et aux aidants familiaux. Les actions proposées seront en grande partie réalisées dans un contexte de solidarité intergénérationnelle et mises en œuvre au courant du second semestre de 2021.



vie municipale

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) à Schirrhein a débuté concrètement en mai 2020, à la fin du confinement. Ce projet a été étudié et pensé depuis quelques années par la municipalité et des professionnels de santé locaux.

Une M.S.P. est une structure qui regroupe des professionnels de santé de plusieurs disciplines différentes. Ils pratiquent un exercice coordonné pour optimiser la qualité des soins primaires et la prise en charge globale du patient. L'objectif est également de favoriser et de pérenniser l'accès aux soins de proximité pour les citoyens de Schirrhein, de Schirrhoffen et des villages du secteur géographique de la commune.

Une importante communication a été faite auprès des différents organismes tels que les tutelles, les instituts de formation ou encore les facultés de médecine et dentaire pour informer les étudiants et les professionnels de santé intéressés par cette pratique et susceptibles de rejoindre l'équipe de la future M.S.P.

Une réunion s'est tenue le 5 septembre 2020. Y ont pris part l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux libéraux des deux communes de Schirrhein et de Schirrhoffen ainsi que des conseillers municipaux de Schirrhein et des représentants de l'A.R.S. et d'autres partenaires.



mSP
Maison de Santé

Création d'une M.S.P. à SCHIRRHEIN
Petit village rural avec une vie associative riche et variée où il fait bon vivre.

*Vous êtes médecin généraliste, dentiste
Vous voulez exercer en libéral
Vous aimez travailler en équipe*

*Si vous êtes intéressé par notre projet
et vous voulez plus de renseignements
alors n'hésitez pas, appelez le :*
06.85.66.61.81

Par ailleurs, le Dr Catherine Jung, médecin généraliste à la M.S.P. du Neuhoef à Strasbourg, a rencontré les membres de l'équipe de base en comité restreint le 20 novembre 2020 pour leur parler de son expérience de praticienne en M.S.P. et répondre aux interrogations de l'équipe.

Les professionnels de santé qui se sont d'ores et déjà officiellement engagés sont :

- le Dr Jacques Aubry, médecin référent de la M.S.P,
- le Dr Cedra Metzler et
- le Dr Yves Duverneix,
- les infirmières des cabinets de Célia Rischmann et Carole Mapps,
- les kinésithérapeutes du cabinet de Mélanie Rischmann,
- Cathy Breiner-Clody pharmacienne.

Pour la rédaction et la mise en place du projet de santé ainsi que pour le développement du projet architectural, un accompagnement des professionnels de santé et des élus sera financé par l'A.R.S.

Le fonctionnement coordonné de l'équipe en M.S.P. sera effectif dès l'obtention du label. Le projet architectural devrait permettre une intégration de l'équipe au sein de la nouvelle M.S.P. de Schirrhein.

L'équipe a pour vocation de s'agrandir. Tout professionnel de santé intéressé peut contacter Martine Halter, adjointe au maire en charge de la santé et des seniors : Tél. : 06.85.66.61.81 ou adresse mail haltermartine@gmail.com

PUB

PreciDenn
Outils et Systèmes de Précision

Votre partenaire spécialiste en Productivité !

PreciDenn Sàrl
Dessins, conception et commercialisation d'outils innovants pour l'usage des entreprises
Caractérisés de pièces d'usure et services de réglage d'outils usés.

19 Impasse du Puits - 67240 SCHIRRHEIN (F.) Tel : +33 (0)388 635 982 - Fax : +33 (0)388 062 617
Email : info@precidenn.fr - Web : www.precidenn.fr

Ets **RUFFENACH SA**

Pour la GARANTIE d'être BIEN SERVI au MEILLEUR PRIX dans le CHOIX et le SUIVI de vos MATÉRIELS ESPACES VERTS et REMORQUES ROUTIÈRES

Avant de faire votre prochain investissement, faites vous conseiller par un professionnel à :

ROPPELHEIM
34A rue Principale
03.88.86.41.53
www.ruffenach.fr

MOMMENHEIM
5 rue des Chênes
03.88.59.42.86
derrière Jung Electroménager)

Plaques de rue en alsacien

La commune a installé des panneaux de rue bilingues avec des inscriptions en français et en alsacien pour promouvoir la culture régionale, mais aussi pour éveiller la curiosité et inciter les schirrheinois à s'intéresser à l'histoire de la commune.



Elles sont ornées de notre blason : les armes de Schirrhein se blasonnent ainsi : « Parti : au premier d'argent à la hache de bûcheron d'azur, emmanchée de gueules, au second mi-parti d'azur à la quintefeuille d'argent boutonnée de gueules. ». La hache symbolise l'ancienne activité économique principale du village : le bûcheronnage.



Vous avez pu voir également les panneaux d'entrée de village avec Schirrhein écrit Schirraan. Les deux « a » qui se succèdent dans Schirraan viennent de la prononciation appuyée du « a » dans le parler local de Schirrhein.

C'est le 8 juillet 1894 que le conseil municipal a décidé de conserver Schirrhein au lieu de Schirraan

Schirrhein n'a pas opté pour une simple traduction. Chaque fois que cela a été possible, nous avons souhaité rappeler des éléments de notre histoire et de notre patrimoine.

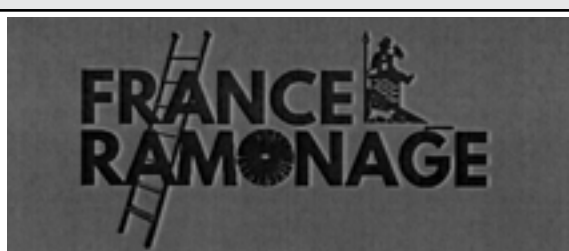
Le choix des dénominations a été validé par les membres du comité consultatif Hartzknübbe de dignes linguistes.

Un montant de 13 662 € HT a été consacré à cette opération que la Région Grand Est a subventionné à hauteur de 2.000 € au titre du « soutien aux actions et structures en faveur du développement des langues et cultures régionales ».

Nous espérons que nos concitoyens prendront le temps de lever les yeux aux coins des rues et se laisseront aller à une réflexion un tantinet curieuse ou plus approfondie qui, par cette opération, grave dans le marbre l'appartenance de Schirrhein à l'historique région Alsace.

Plus que jamais il faut sensibiliser nos habitants à l'intérêt du bilinguisme, de l'apprendre et de le pratiquer.

PUB



SAS France Ramonage
2 Rue de l'Église
67470 Seltz
Tél pour rdv: **06.30.45.01.54**
RCS Strasbourg : 882 393 549

Dans le cadre de la visite annuelle de contrôle et de ramonage des systèmes de chauffage: conduits de fumée, chaudières, cheminées, poêles, nous vous invitons si vous êtes concernés à nous contacter au plus vite afin de prendre rendez-vous.

Conformément à la législation en vigueur: Art. 31.6 du Règlement Départemental et Sanitaire du Bas Rhin : Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine, ainsi que leurs tuyaux de raccordement et les conduits de fumée correspondants doivent être, à l'initiative des utilisateurs, vérifiés, réglés et ramonés au moins 2 fois par an par un ramoneur professionnel.



intercommunalité CAH

Signature d'une convention de partenariat entre la C.A.H. et la Chambre d'agriculture d'Alsace

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (C.A.H) et la Chambre d'Agriculture d'Alsace (C.A.A) ont signé une convention de partenariat pour six ans. Cette convention a été signée le 10 décembre 2020 chez Christian Schott (G.A.E.C du Vieux Pré) par Claude Sturni, président de la C.A.H. et par Denis Ramspacher, président de la C.A.A.

L'objectif est de promouvoir une agriculture durable et performante sur les 36 communes de la C.A.H, et de garantir une cohabitation harmonieuse entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire.

Cette convention vise à conforter la place des filières agricoles dans le tissu économique local et d'en renforcer les compétitivités. Elle a également pour objectifs d'assurer une offre de produits locaux de qualité accessible à l'ensemble de la population de la C.A.H et de promouvoir une agriculture répondant au développement « durable et équilibré » du territoire.



Claude Sturni, président de la CAH et Denis Ramspacher, président de la CAA lors de la signature



Les actions développées dans le cadre de cette convention viendront en complément des dispositifs existants.

Des visites trimestrielles d'entreprises agricoles sont prévues associant les représentants de la C.A.H et de la C.A.A.

La convention prévoit également de promouvoir les démarches d'innovation, de soutenir les opportunités liées à la transition énergétique et d'encourager la mutualisation des moyens en matière de production-transformation et commercialisation.

Les deux signataires se fixent pour objectif d'encourager les pratiques respectueuses de l'environnement tels que le respect de la biodiversité, le respect du bien-être animal...

L'organisation d'événements rapprochant les agriculteurs et les habitants, en particulier les établissements scolaires, avec la mise en place de parcours découverte sera un des derniers axes pour mettre en valeur l'excellence agricole sur le territoire de la C.A.H.

ORDURES MÉNAGÈRES : une nouvelle tarification depuis le 1^{er} janvier 2021



Née de la fusion de 4 communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) compte, parmi ses compétences obligatoires, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Précédemment, chaque ancien territoire traitait la gestion des déchets de manière autonome par des dispositifs différents (au volume, à la levée, au poids...) générant des disparités dans les dotations des bacs et les modes de facturation.

Afin de répondre aux exigences de la loi qui impose une harmonisation du service et des tarifs dans un délai maximum de 5 ans, un système de collecte et de facturation commun à l'ensemble des 36 communes est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2021.

Cette harmonisation implique une uniformisation de la taille des bacs et est basée sur le volume et la fréquence de présentations du bac à la collecte **avec suppression du poids dans le calcul de la redevance.**

Pour les foyers jusqu'à 4 personnes, une poubelle d'un volume de 120 litres est préconisée pour les ordures ménagères résiduelles, le bac 240 litres est conseillée pour les familles plus nombreuses.

L'abonnement de base au service inclut :

- 12 levées du bac ordures ménagères (à répartir sur l'année)
- La collecte du bac de tri (jaune) toutes les 2 semaines
- La collecte du bac verre (vert) toutes les 4 semaines
- 36 accès annuels gratuits sur les 7 déchèteries du territoire



TARIFS A COMPTER DU 01/01/2021

Redevance annuelle individualisée incluant - 12 levées du bac ordures ménagères, - la collecte du bac sélectif toutes les 2 semaines - la collecte du verre toutes les 4 semaines - 36 passages en déchèterie	Pour un bac de 120 litres	Pour un bac de 240 litres
		156,00 €
Part variable : par levée supplémentaire à partir de la 13 ^{ème} levée	3,50 €	6,00 €
Passage supplémentaire en déchèterie à partir du 37 ^{ème} passage	5,00 €	

La redevance annuelle s'élève à 156 € pour un bac de 120 litres, chaque levée supplémentaire du bac ordures ménagères uniquement sera facturée 3,50 €.

La redevance annuelle pour un bac ordures ménagères de 240 litres est de 193 €, chaque levée supplémentaire sera facturée 6 €.

Le recouvrement est semestriel avec un acompte à l'issue du 1^{er} semestre (période du 1^{er} janvier au 30 juin) et le solde avec les dépassements éventuels à l'issue du second semestre (période du 1^{er} juillet au 31 décembre).

La **part incitative** à la réduction des déchets portera donc sur le **nombre de levées** du bac ordures ménagères.

Le camion de collecte continuera de passer toutes les semaines dans l'ensemble des rues de l'agglomération. Le bac devra être présenté à la collecte, la veille du jour de collecte, **couvercle fermé**. Pour ne pas voir sa facture augmenter, il faudra veiller à sortir sa poubelle uniquement si elle est **pleine**.

Chaque passage supplémentaire en déchèteries, à compter du 37^{ème}, sera facturé 5 € aux particuliers. **Il est interdit de déposer des ordures ménagères en déchèteries.**

Déchèteries

L'accès aux 7 déchèteries est réservé uniquement aux administrés du territoire de la CAH. Muni de votre badge, vous pourrez accéder à celle de votre choix. Les horaires d'ouverture ont été élargis jusqu'à 19 heures en été, notamment pour celles de Bischwiller.

Si vous ne disposez pas encore de badge, veuillez en effectuer la demande (par mel de préférence) auprès du service ordures ménagères en y joignant une pièce d'identité et une facture d'électricité de moins de 3 mois.





intercommunalité CAH

Une **opération de broyage de végétaux** (thuyas interdits) est organisée en déchèteries au printemps et à l'automne : **venez avec vos branchages et partez avec votre broyage** qui pourra être dispersé dans votre jardin ou servir de matière brune pour alimenter votre compost. Les dates figurent sur le calendrier de collecte.

Une **collecte ponctuelle de pneus, strictement réservée aux particuliers**, est organisée du 15 mars au 17 avril 2021 sur l'ensemble des déchèteries.

Sont acceptés uniquement les pneus, propres et non jantés de véhicules légers, dans la limite de 5 pneus par dépôt.

Collecte des encombrants

Mensuellement, une collecte des encombrants est organisée gratuitement pour les objets volumineux ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture dans la limite de 2m³ et maxi 50 kg. Le bois et les végétaux ne sont pas compris dans cette prestation. Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du service des ordures ménagères qui vous communiquera les dates de collecte.



Acquisition d'un composteur

Pour réduire vos déchets et les valoriser, adoptez le compostage !

Epluchures, marc de café, coquilles d'œufs, fanes de légumes, fleurs, tontes de gazon... peuvent être valorisés en un terreau fertile, gratuit et prêt à l'emploi pour fertiliser vos jardinières, votre potager ou votre pelouse !

Adopter ce geste simple et pratiquer le compostage permet d'extraire environ 1/3 de déchets de nos bacs !



Qui dit déchets en moins, dit moins de présentations du bac à la collecte et donc une économie sur sa facture !

Vous pouvez acquérir un composteur en bois au tarif préférentiel de 25 € après avoir assisté à une formation d'une durée d'une ½ heure environ. De mars à novembre, des ateliers sont régulièrement organisés en partenariat avec la maison du compost. Une inscription préalable est nécessaire ; le service des ordures ménagères vous communiquera les dates sur simple appel.

Changement de dotation de bac

Depuis le 16 février 2021, la société Suez, prestataire retenu par la CAH pour cette mission, enquête en porte à porte auprès de tous les foyers et, en fonction de la composition de la famille (entre 1 et 4 personnes), procédera gratuitement au remplacement du bac à ordures ménagères de 240 litres par un bac de 120 litres (cuve grise à couvercle rouge bordeaux) qui sera facilement identifiable grâce à une étiquette adresse personnalisée qui y sera collée.

Le bac actuel sera emporté par le prestataire et nettoyé en vue de sa réutilisation en bac de tri. Il ne sera pas possible de conserver l'ancien bac pour un usage privé.

L'opération de remise/reprise du bac se déroulera simultanément et en votre présence.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres vous informant d'un second passage. Si vous êtes également absent lors de la seconde visite, un nouvel avis de passage vous sera déposé vous priant de contacter le numéro vert pour une prise de rendez-vous pour procéder à l'échange de bac. **Sans réponse de votre part, la puce de votre ancien bac sera bloquée à compter du 1^{er} avril 2021** et le camion de collecte ne pourra plus le vider.

Veuillez régulièrement consulter le site www.agglo-haguenau.fr, rubrique habiter/déchets pour être informé de l'actualité. Une foire aux questions y est également disponible.

Le service ordures ménagères est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 03.88.73.71.72 ou mel om@agglo-haguenau.fr.

intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

Nettoyage cimetièrre

Le cimetièrre de Schirrhein-Schirrhoffen est entouré de forêt. Il a la réputation d'être bien entretenu et fleuri non seulement à la Toussaint mais toute l'année. Les élus des deux communes ont organisé une journée citoyenne le samedi 17 octobre au cimetièrre intercommunal de Schirrhein/Schirrhoffen.

La stèle en mémoire des défunts du canton de la guerre d'Algérie et la croix centrale ont été nettoyées, et les mauvaises herbes arrachées dans les allées. Pour assurer la sécurité des usagers il a fallu combler des trous apparus suite à l'affaissement de certaines tombes.



Pour rappel : l'entretien et le nettoyage de la tombe

Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de maintenir la **tombe** en bon état. C'est à dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, prendre soin des plantes, rénover la sculpture... Tous les aménagements et les travaux sont à leurs frais.

11 novembre 2020 : commémoration de la Victoire et de la Paix

L'année 2020 est le centième anniversaire du choix du soldat inconnu.

Malheureusement, la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement a conduit à adapter les cérémonies du 11 novembre. Cette cérémonie n'était pas publique.

En ce jour de commémoration, un hommage a été rendu à tous les morts pour la France par Mme le Maire de Schirrhoffen et par M le Maire de Schirrhein.



Nous n'oublions pas nos soldats morts pour que nous conservions notre liberté.



Un petit rappel concernant l'histoire sur le choix du soldat inconnu français



Dès 1916, le Président du Souvenir Français de Rennes propose qu'un soldat français tombé au champ d'honneur, dont l'identité resterait inconnue, soit inhumé au Panthéon. Déposé le 2 novembre 1920, le projet de loi ayant pour objet « d'ordonner la translation à Paris et le dépôt à l'Arc-de-Triomphe des restes d'un soldat inconnu mort pour la France au cours de la grande guerre » est approuvé le 8 novembre à l'unanimité par les députés. Ils adoptent en même temps le lieu d'inhumation : l'Arc de Triomphe.

Dès le 3 novembre, André Maginot, Ministre des Pensions, fait connaître les directives « pour faire exhumer, [...], le corps d'un soldat identifié comme

français, mais dont l'identité personnelle n'aura pu être établie ». L'ancien front est divisé en neuf secteurs : Flandres, Artois, Somme, Marne, Chemin des Dames, Champagne, Verdun, Lorraine et Alsace.

Le 9 novembre 1920, les 9 cercueils sont acheminés jusqu'à la citadelle de Verdun. L'une des casemates est aménagée en chapelle ardente. Seuls 8 cercueils arrivent car un doute subsiste sur l'un des corps exhumés.

Le 10 novembre 1920, André Maginot quitte Paris pour présider la cérémonie. A 15h00, il arrive à la citadelle. En tendant un bouquet de fleurs à Auguste Thin, jeune caporal du 132^{ème} régiment désigné la veille pour choisir le Soldat Inconnu, il prononce ces paroles : « Soldat, vous allez le déposer sur l'un des huit cercueils qui sera le Soldat Inconnu [...]. C'est le suprême hommage, et qui n'est pas trop grand, lorsqu'il s'agit de celui dont le sacrifice anonyme et le courage surhumain ont sauvé la Patrie, le Droit et la Liberté ».

Le jeune caporal s'arrête finalement sur le 6^{ème} cercueil. Il expliquera son choix en affirmant qu'il a voulu rendre hommage à son régiment (132^{ème}) en additionnant tous les chiffres (1+3+2).

Sainte Barbe :

Le 05.12.2020 à 17h eut lieu une cérémonie de la Ste Barbe en comité restreint et en respectant les mesures sanitaires.

Le père Piotr fut heureux d'accueillir une petite délégation du corps des sapeurs-pompiers de la localité.





Travaux de fauchage



*Nettoyage aux abords du transformateur
Rue des asperges*



*Aménagement de la croix
Route de Sessenheim*



Suite à la destruction du nid de cigognes, les employés communaux en ont fabriqué un nouveau qui a été redéposé par les agents de l'E.S. sur une structure plus stable



Mise en place de la décoration de Noël sur le chêne et remplacement du fourreau pour le sapin de Noël

Décorations de Noël



Mise en place des décorations de Noël au rond-point et dans la rue Principale





(Photo Claude BRUCKER)

Illumination du rond-point entrée du village



Test de résistance des candélabres demandé par la C.A.H et réalisé par la société Roch Service, de Cergy-Pontoise



Décoration du parking, derrière le préau de l'école élémentaire, d'une règle, d'un rapporteur et d'une équerre en bois, par Frédéric Schandel et les agents communaux. Des aménagements supplémentaires sont à venir.



travaux à venir

RUE ZERR

Vu la mauvaise visibilité des automobilistes sur le carrefour Zerr /rue de la Forêt, la mairie de Schirrhein a demandé l'expertise de la C.A.H afin de sécuriser ce carrefour.

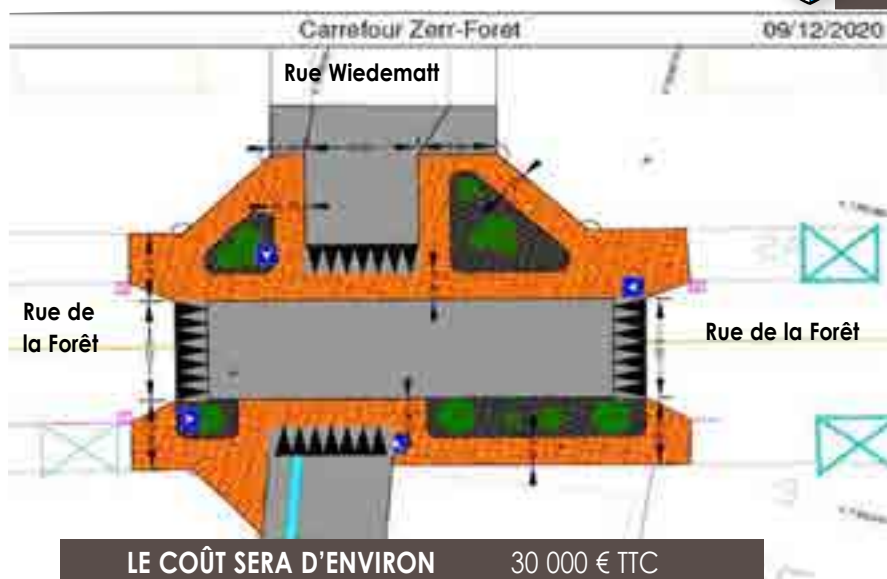
Les problèmes qui ont été relevés sont :

- Stationnement gênant sur le trottoir de la rue de la Forêt empêchant une bonne visibilité sur celle-ci
- Une vitesse excessive des conducteurs circulant sur la rue de la Forêt

Pour pallier le problème de vitesse, il est prévu de réaliser un plateau ralentisseur qui reprend l'ensemble des rues du carrefour. Le ralentissement des conducteurs de la rue de la Forêt permettra une insertion sur le carrefour plus sécurisante pour les autres véhicules.

L'aménagement du trottoir traversant permettra une meilleure sécurisation, lisibilité et continuité du cheminement piéton, de plus, la rue de la Forêt restera donc la route prioritaire.

Un marquage en résine colorée sur le trottoir donnera une perception nette de l'interdiction et de la gêne qu'occasionne le stationnement au droit du carrefour.



AIRE DE JEUX :

La commune de Schirrhein envisage de réaliser une aire de jeu située dans l'espace forestier entre le terrain de tennis et la forêt. Les structures seront adaptées pour les enfants de 6 à 12 ans. Les premiers équipements souhaités sont les suivants :

- Tyrolienne,
- Deux balançoires simple et balançoire de type « panier »,
- Cabane intégrée dans l'arbre,
- Jeux sur ressort,
- Filet vertical
- Passerelle en filet ou en équilibre,

- Toboggan,
- Revêtement du sol amortissant en copeaux de bois recyclés.

Les structures seront en bois afin de respecter l'environnement.

La mise en place du revêtement amortissant en copeaux de bois recyclés, pourrait se faire en effectuant du recyclage via le broyage des branches avec la participation des habitants.



Photo non contractuelle

LE BUDGET POUR LA RÉALISATION DU PROJET EST ESTIMÉ À 100 000 €

SKATE PARC :



Photo non contractuelle

L'idée serait de créer un skate parc de type pumtrack.

Vélo, skate, roller, BMX pourront évoluer sur cette piste qui n'est autre qu'une piste cyclable « vallonnée », avec des creux et des bosses, des virages et des courbes. Tout le monde doit pouvoir y évoluer sans avoir recours à une technique particulière.

La piste est en générale « fermée » et on peut tourner en boucle autant que l'on souhaite. La longueur, en fonction de la place disponible, serait de 40 à 70 mètres.

Deux possibilités sont à l'étude

- Pumtrack modulaire triangulaire ou speedway (ligne droite et deux virages)
- Pumtrack en enrobé avec une zone enherbée ou sable entre les différentes lignes du circuit.

LE BUDGET POUR LA RÉALISATION DU PROJET EST ESTIMÉ À 50 000 €

Ces 2 projets seront entièrement pris en charge par la commune de Schirrhein

travaux à venir

RÉFECTION VOIRIE RUE PRINCIPALE

Une réunion publique a été organisée le vendredi 30 octobre en mairie, pour les riverains souhaitant découvrir le projet de la Rue Principale et afin qu'ils puissent avoir des réponses à leurs questions.

Environ 30 à 40 personnes se sont succédé de 14h30 à 19h.

La 1^{ère} phase des travaux devrait démarrer au 1^{er} semestre 2021, après l'intervention du S.D.E.A vers février/mars pour le renouvellement et renforcement des conduites d'eau potable.

Le chantier débutera à l'entrée de Schirrhein (côté Schirrhoffen, Rue de la Forêt anciennement rue de la COOP), jusqu'à la Rue du Cerf (voire Rue des Sapins).

La mise en souterrain du réseau Orange sera également prévue.

Le tronçon en travaux sera totalement refait à neuf :

- remplacement des candélabres,
- réfection de la chaussée et des trottoirs,
- remplacement des bordures de trottoirs et des caniveaux.

Les trottoirs seront mis aux normes P.M.R (Personne à Mobilité Réduite), c'est-à-dire d'une largeur minimum de 1,40 m.

Un maximum de stationnement est prévu du côté « pair » jusqu'au premier îlot, puis du côté « impair » signalé en bleu sur le plan (sans pour autant gêner la visibilité des riverains voulant sortir de leur cour).

La chaussée sera réduite à 6 m de largeur, ce qui permettra une réduction de la vitesse.

Les îlots centraux seront moins nombreux, mais beaucoup plus longs et larges qu'actuellement. Il est prévu qu'ils soient aménagés en espaces verts.

PUB

Ets RINCKENBERGER
SANTAIRES • CHAUFFAGE • SALLES DE BAINS CLÉ EN MAIN

67240 SCHIRRHEIN
03 88 53 87 61

Vous propose
la rénovation et
l'aménagement
clé en main de
votre salle de bains.

Sàrl SCHERER

Travaux d'électricité
Chauffage fuel - gaz - solaire - pompes à chaleur - climatisation
Antennes - Interphones - Paraboles
Dépannage - Entretien

50, rue Principale - 67240 SCHIRRHEIN
Tél. 03 88 63 58 52 - Fax 03 88 63 67 57
elec.chauf.scherer@wanadoo.fr

Boulangerie
BRUCKER
Pâtisserie

75, rue Principale
67240 SCHIRRHEIN

Tél./Fax 03 88 63 25 57

MEDIACO
N° 1 DU LEVAGE EN FRANCE

- Levage • Grues de 30 à 1200 tonnes
- Manutention • Montage • Maintenance industrielle
- Transfert d'unités, d'usines et déménagements industriels
- Location de grues et nacelles

Un parc de 800 grues en France et à l'étranger -
70 agences en France

Agence de Strasbourg
12, rue de l'Industrie - Z.I. BP 192 - 67720 HOERDT

03 88 68 16 66
Fax : 03 88 68 14 12
www.mediaco.fr



SCHIRRAANER

HARTZKNÜBBE

FER D'ELSÄSSISCH KÜLTÜR



Hartzknübbe...Was esch des ?

Hartzknübbe...Kesako ?

Partant du constat que la pratique de la langue alsacienne est en nette baisse, que les jeunes générations connaissent de moins en moins les traditions et particularités locales et craignant une diminution de l'engagement de l'entraide et de la cohésion des villageois, un comité de sauvegarde de la langue et culture alsacienne a vu le jour fin 2017.

Bien évidemment il ne pouvait être baptisé que par le nom de Hartzknübbe !!

L'incontournable sobriquet, reflet de l'histoire et la vie étroitement liées à la forêt attenante à notre village.



Le but du comité est de réfléchir et développer des actions en faveur de la préservation et la promotion de l'Alsace, de Schirrhein, de sa langue, de son histoire, de son identité, de sa culture et de son devenir.

Ce comité est ouvert à toute personne sensible à la préservation et à la transmission de notre patrimoine culturel et linguistique régional.

Le Hartzknübbe s'exporte... Journée de présentation à Leutenheim

Le samedi 17 octobre, six membres du comité ont présenté le Hartzknübbe et ses actions à huit communes du secteur.

Les différents représentants de ces communes ont fait part de leur intérêt pour cette initiative. Des échanges intéressants ont porté sur les situations diverses et les difficultés rencontrées autour de ce sujet au sein des communes.

Une action conjointe pourrait être envisagée après un temps d'information et de réflexion de chacun.





Des panneaux bilingues à chaque coin de rue



Depuis la fin d'année 2020, des panneaux de rue bilingues sont apparus au fur et à mesure dans la commune. L'aboutissement de recherches dans les archives en partenariat avec le Cercle de Généalogie de Schirrhein-Schirrhoffen.

Certains noms de rue sont restés énigmatiques comme la rue Zerr ou le surnom du Chemin Creux dit «S'Dreckgessel et Hohleweij».

Ces panneaux ont été réalisés en émail bleue, résistants au climat et aux intempéries, pour qu'ils durent longtemps. Ils ont été fabriqués par l'Emallerie Rhénane à Ingwiller et ornés du blason.

D'Keche dempft !

Dans la continuité du programme «Mer gehn d'Welt uf Elsässisch entdecke...gehsch mit ?» des ateliers culinaires en alsacien seront proposés pour jeunes et moins jeunes, le but étant de découvrir ou redécouvrir les recettes élaborées par les cordons bleus locaux mais également d'entendre le vocabulaire lié à la gastronomie.

En 2021, les cuisines de Schirrhein fumeront et ce sera l'occasion de débiter la conception du futur livre de recettes Schirrheinoises.



Géocaching uf Elsässisch



Géocaching was esch des ?

C'est la chasse au trésor du 21ème siècle qui se pratique à l'aide d'un Gps où d'un smartphone sur toute la terre.

En partenariat avec l'Association Alsace Géocaching, plusieurs de ces «caches» seront installées sur la commune.

Elles seront en alsacien et permettront aux férus de cette discipline ludique de découvrir les attraits de notre village.

L'alsacien dès la naissance



Dès 2021, les nouveaux nés de la commune et leur famille se verront offrir une pochette de naissance qui contiendra des documents en alsacien édités par l'OLCA (Office de la Langue et des Cultures d'Alsace et de Moselle), un biberon, un bavoir ainsi qu'un cadeau de bienvenue en alsacien réalisé par un potier de Soufflenheim.

Il est important de sensibiliser les enfants à notre langue et culture dès leur plus jeune âge.



Si vous souhaitez rejoindre le Hartzknübbe :

Contact : 06 30 16 22 96 ou hartzknubbe.schirrhein@gmail.com

Rétrospective

Juillet 2020



C.L.S.H.

Août 2020



Don du sang

Septembre 2020



Soirée YOU



Journées sportives multisports Cercle St Nicolas



Flânerie musicale



vie associative

Rétrospective

Octobre 2020



Jeu de piste écologique



Stage de basket



Cueillette de champignons



Journée compétition AGR tennis de table



Don du sang

vie associative

Rétrospective

Décembre 2020



Fête de la Sainte Lucie



Don du sang

PUB

Esprit d'artiste
Coiffeur

18 rue des Hêtres 67240 Schirrhein
Tel. 03 88 63 11 36



vie scolaire

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'équipe pédagogique (de gauche à droite) :



1^{er} rang : Rachel THIL, Stéphanie KOCHER, Estelle SCHENCK.

2^{ème} rang : Anne-Sophie PERRIN, Cindy SCHITTER, Laetitia ROCH, Laetitia DAEFFLER.

L'école élémentaire compte 147 élèves répartis dans 6 classes :

- CP DE Mme SCHENCK : 23 élèves
- CP/CE1 DE Mme PERRIN : 16 élèves (6 CP/10 CE1)
- CE1 DE Mme SCHITTER : 26 élèves
- CE2 DE Mmes DAEFFLER/KOCHER : 30 élèves
- CM1 DE Mmes ROCH/KOCHER : 27 élèves
- CP DE Mmes THIL/KOCHER : 25 élèves



ÉCOLE MATERNELLE

L'équipe pédagogique (de gauche à droite) :



LORENTZ Annick, ATSEM | HEITZ Mireille, ATSEM | ROUSSEAUX Michèle, enseignante | IANETTA Tania, enseignante | ROSIO Florence, directrice | MATHEIS Vanessa, ATSEM.

L'école maternelle compte 78 élèves répartis dans 3 classes :

- Classe de Mme IANETTA : 26 élèves PS et MS
- Classe de Mme ROUSSEAUX : 26 élèves PS et MS
- Classe de Mme ROSIO : 26 élèves GS

PROTECTION DE L'ENFANCE

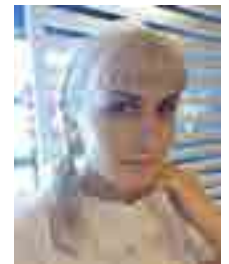


Dans le cadre de la protection de l'enfance et de la lutte contre la maltraitance faite

aux enfants et avec le soutien du Ministère des solidarités et de la santé et le Ministère chargé des sports, l'association « les Papillons » développe cette année un projet phare au niveau national : la mise en place dans les établissements scolaires de « Boîtes aux lettres Papillons ».

Sa mission : Libérer la parole des enfants victimes de maltraitances, quelles qu'elles soient, le plus tôt possible.

Les municipalités de Schirrhein et Schirrhoffen ont validé la mise en place de ce projet à l'école primaire. Une convention a été passée entre l'association « les papillons » et l'établissement scolaire de Schirrhein-Schirrhoffen pour fixer les modalités de la collaboration.



Mme Desseigne

L'association « les papillons » est présidée par Monsieur Laurent Boyer et la représentante locale dans le Bas-Rhin est Mme Davina Desseigne, demeurant à Schirrhoffen. Plus de détails concernant les missions et les actions menées par l'association sont détaillées sur le site internet de l'association :

<https://www.associationlespapillons.org>

vie scolaire

Périscolaire et Extrascolaire

› Pour les enfants de l'école maternelle scolarisés à Schirrhein, l'accueil et les activités péri-éducatives ont lieu tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les inscriptions se font à la mairie.

- 7h30 – 8h10 : Accueil du matin
- 16h00 – 17h15 : Activités péri-éducatives - Maternelle

Ces activités sont encadrées par une Atsem et sont exclusivement pratiquées dans l'enceinte de l'école maternelle.

› Pour l'heure du midi, les enfants de l'école maternelle et élémentaire sont également pris en charge. L'accueil périscolaire est porté par la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Les enfants déjeunent à l'E.S.C.

- 11h45 – 13h30 : Accueil périscolaire CAH

Pour l'accueil du soir, il se fait au périscolaire d'Oberhoffen. Le transport est assuré par un bus.

Les inscriptions se font auprès de l'A.G.F. Oberhoffen : peri.oberhoffen@agf67.fr



› Pour les enfants de l'école élémentaire, la section dynamique du Cercle Saint Nicolas propose un accueil du soir ainsi que le mercredi. Lieu : salle polyvalente.

- 16h00 – 18h00 : Accueil extrascolaire - Soir
- 7h30 – 18h00 : Accueil extrascolaire – Mercredi

Inscriptions auprès de Rachel Paggin : paggin@orange.fr



F.C.P.E.

PARENTS & Cie : c'est le nouveau nom, un peu plus ludique et parlant, de l'association des parents d'élèves de Schirrhein-

Schirrhoffen qui travaille toujours sous l'égide de la F.C.P.E. du Bas-Rhin.

Elle est composée de 12 membres actifs, parents bénévoles répartis entre les écoles maternelle et élémentaire.

Pour l'année scolaire 2019/2020, l'association a reversé aux écoles environ 18 € par enfant (soit environ 4 500 €) destinés au financement d'activités scolaires.

Malheureusement suite à la situation sanitaire liée au COVID, la plupart des activités ont été écourtées ou annulées.

Le budget est reporté pour l'année en cours et servira notamment au financement des cours de natation à l'élémentaire et de spectacles/sorties à la maternelle.

Grâce aux succès des opérations menées lors de la dernière année scolaire, le budget disponible par enfant pour 2020/2021 a pu être augmenté d'environ 40%.

Les actions menées par PARENTS & Cie sont la vente de chocolats, d'agrumes, de farine, Bredle de Noël et fromage, les bennes à papiers. Les bourses aux vêtements ont dû être annulées.

En 2020, pour Noël, nos ateliers de fabrication par les enfants n'ont malheureusement pas pu être proposés.

Nous espérons que la situation sanitaire permettra de réaliser la chasse aux œufs avant Pâques.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, nous réfléchissons également à des actions pour la fin de l'année scolaire.

Nous souhaitons remercier les parents pour leur soutien lors de nos actions et rappelons qu'ils peuvent nous rejoindre à tout moment. Nous restons également ouverts à toute idée d'activités pour le futur.

Contact : fcpeschirrhein@gmail.com

Texte remis par PARENTS & Cie





vie économique

Recensement des commerces et entreprises schirrheinois

Aujourd'hui, nous souhaitons répertorier l'ensemble des commerçants et entreprises schirrheinois dans un annuaire évolutif, disponible en ligne sur notre site web www.schirrhein.fr.

Si vous souhaitez apparaître dans cet annuaire virtuel, merci de nous faire parvenir les informations suivantes, soit par courrier, soit par mail, à l'adresse suivante : communication@schirrhein.fr

- Nom du commerce ou de l'entreprise
- Type de commerce ou d'entreprise : (ex Alimentation, Restaurant, Service, Santé, ...)
- Présentation de l'activité
- Adresse
- Téléphone
- E-mail
- Site internet
- Page Facebook

Vous pouvez, si vous le désirez, nous envoyer une photo de votre commerce afin de rendre la présentation de celui-ci plus attractive



Bien à vous.

**La commission
communication**

MD METALLERIE à Schirrhein

Arrivé à Schirrhein il y a 5 ans, au 31 rue Principale, métallier exerçant depuis 20 ans et passionné par ma profession, j'ai créé, en parallèle de mon activité professionnelle, ma micro-entreprise en 2018.

Je fabrique des portails, des clôtures, des brise-vues, des garde-corps, des tables, des verrières, toutes réalisations en métal.

Le tout sur mesure et posé, les devis sont gratuits. Si vous avez un projet n'hésitez pas à prendre contact.

Ech red Elsasich.

Mathieu Deis



Steel Sensation

L'Atelier Steel Sensations, ouvert fin 2020 sur Schirrhein, vous accompagne dans vos travaux de métallerie, que vous soyez professionnels ou particuliers.

Fabrication de divers ouvrages :

- Garde-corps intérieur / extérieur, en acier ou inox
- Portails, portillons, clôtures et brise-vues
- Grilles, grilles de défense
- Verrières
- Luminaires et décorations

Fabrication de mobilier style industriel acier/bois

Divers travaux de soudure.

Nous étudions vos projets et vous conseillons au mieux pour la réalisation de vos envies. Pour cela nous vous proposons des créations sur mesure produites dans notre atelier.



N'hésitez pas à nous contacter :

Atelier Steel Sensations

87 rue Principale 67240 SCHIRRHEIN

07.50.01.59.20

ateliersteelsensations@hotmail.com

vie paroissiale

Dimanche 25 octobre 2020

Onze enfants de la paroisse ont reçu pour la première fois le sacrement de l'Eucharistie.

Commencée en septembre 2018, la préparation a été perturbée par la crise sanitaire, et la cérémonie reportée à deux reprises. Cependant, grâce au dévouement des catéchistes Fanny Denner, Amandine Roess, Céline Brossard, et à l'engagement de Gaby Zilliox, Bernadette Batt et Edith Buchel les enfants étaient prêts pour cette étape décisive de leur parcours spirituel.

La messe, célébrée par le chanoine Piotr, était embellie par les chants de la chorale Sainte-Cécile, sous la direction de Jean-Pierre Buchel, du proche Soufflenheim. Ce dernier a aussi interprété, au baryton, une merveilleuse composition spirituelle de Josh Groban, « You raise me up », (« Tu m'élèves ») accompagné au grand orgue par l'organiste titulaire Marlyse Metzler.



De gauche à droite, au premier rang : Camille et Justine Schott, Melinda Da Rocha, Camron Appenzeller Klein, Eline Klein.
Au second rang : Yanis Rambourg, Gauthier Denner, Samuel Augustin, Margaux Brossard, Lana Teixeira, Manon Granmasson.
Au centre le curé Piotr.

Décembre 2020

Au temps de l'avent, depuis des décennies, une équipe de bénévoles des deux cités forestières installe une crèche dans la niche de l'autel latéral de l'église Saint-Nicolas voué à Saint Joseph.

Cette année encore un groupe de cinq paroissiens s'est attelé à cette noble tâche.

Le chantier commence invariablement par l'implantation de sapins en arrière-plan.

Une opération délicate consiste ensuite à descendre l'étable, les décors, les accessoires et les personnages, entreposés dans le clocher. L'opération s'achève par la mise en place des guirlandes lumineuses et de l'étoile guide des rois mages.

La mise en place du décor floral et des différents personnages incombe à une équipe féminine composée de Charlotte Schiffli, Francine Hitter, Martine Diederlé et Gaby Zilliox.



Etait à l'œuvre, de gauche à droite : Lucien Denner, Daniel Hitter, Michel Schott, Bernard Muller, Jeannot Mosser.



S'Schirrhaaner Eck

HOMMAGE À BERNARD FERBACH

Bernard Ferbach est né le 12 avril 1940 à Schweighouse-sur-Moder. Son père, Eugène, était ouvrier à la Cenpa, sa mère, Cécile, faisait vivre une petite exploitation agricole. En 1946, son frère Joseph naquit. Les Ferbach comptaient ainsi un fils né avant la guerre, un autre après la guerre. Bernard a fréquenté l'école de Schweighouse, en « salle d'asile ». A 11 ans, il a été admis au Lycée de Haguenau. C'était l'époque « vélo ». Ils étaient un groupe de jeunes lycéens à aller à Haguenau. Certains, comme Bernard, mettaient un point d'honneur à faire le trajet domicile-lycée et lycée-domicile quatre fois par jour, à vélo, sans jamais prendre le car, par bravade, mais aussi pour éviter les frais de transport.

A 15 ans, Bernard fut admis, sur concours, à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Strasbourg. Il y restera en internat pendant 4 années et en sortira, en 1959, avec le Certificat d'Aptitude au métier d'instituteur. Son premier poste sera à Mertzwiller à la rentrée 1959.

En novembre 1960, il est appelé au service militaire qu'il fera entièrement en Algérie, à Blida. Il vivra les derniers jours de l'Algérie Française et assistera à la naissance de l'EA, l'Etat Algérien. Libéré le 31 août 1962 pour être disponible à la rentrée scolaire, il retrouva son poste à Mertzwiller.

Le 24 juillet 1967, il épousa Jeanine Witt de Schirrhein. Le jeune couple s'installa à Mertzwiller. Deux enfants naîtront de leur union, Anne en 1968 et Pierre en 1969.

A la rentrée 1968, Bernard fut nommé à la direction de l'école de garçons de La Walck et s'y installa avec sa

famille. La première fois que Bernard vit son école, celle-ci n'avait plus de toit : la tornade de 1968 venait de sévir.

A La Walck, puis à compter de 1980 à Schirrhein, le jeune directeur d'école a organisé des classes de neige grâce à des coopératives scolaires très actives, des équipes de parents jeunes et dynamiques, et des municipalités très ouvertes.

Schirrhein, où sa famille a emménagé dans leur maison, sera son dernier poste. Il y restera 15 ans de 1980 à 1995, et il verra la réunion des écoles de Schirrhein et de Schirrhoffen en une école intercommunale.

En 1995, Bernard prit sa retraite avec le titre honorifique de D.E.H. (Directeur d'Ecole Honoraire).

Partout où il passa, il fut un fervent membre de la vie associative locale ; le cercle Fidelita à Schweighouse-sur-Moder, le handball club du Val de Moder. En 1983, il fut un des membres fondateurs du Tennis Club de Schirrhein-Schirrhoffen, dont il sera le Président jusqu'à sa retraite.

Bernard cessa alors toute activité associative, sauf le skat club, se consacrant, comme son épouse, à son jardin et à l'entretien de sa maison.

Bernard accueillait avec un plaisir évident, ses enfants et ses 5 petits-enfants qui venaient passer leurs vacances avec lui.

L'enseignant aura marqué les mémoires de ses élèves et de leurs parents. Bernard Ferbach restera dans la mémoire collective, dans celle des associations locales et de la municipalité.



Recette

LES DAMPFNÜDLE

Pour la pâte :

- 500gr de farine
- 60 gr de beurre
- 25 gr de levure boulangère
- 20 cl de lait tiède
- 2 œufs
- Une cuillère à soupe bombée de sucre
- Une pincée de sel

Pour la cuisson :

- Eau + gros sel
- Huile de friture

Préparation :

1. Délayer la levure dans le lait tiède.
2. Mélanger dans un grand récipient la farine, le sucre, le sel, les œufs et le lait.
3. Rajouter le beurre préalablement coupé en petits morceaux.
4. Mixer le tout pendant au moins 5mn jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois du récipient.

5. Couvrir le récipient avec un linge et laisser reposer 1h à température ambiante.

6. Mettre la pâte sur un plan de travail légèrement fariné l'étaler avec un rouleau à pâtisserie pour obtenir une épaisseur d'environ 2cm.

7. Avec un verre ou un emporte-pièce découper la pâte en petits ronds puis les poser sur une planche farinée. Ils vont gonfler entre 1 à 2 h suivant la température de la pièce.

8. Pour la cuisson, préparer 2 litres l'eau chaude dans une casserole et y rajouter une cuillère à café de gros sel (astuce de cuisson de Mamie Annette).

9. Dans une sauteuse avec couvercle faire chauffer un peu d'huile à 170 degrés.

10. Déposer dans la sauteuse les rondelles de pâtes en laissant de l'espace entre chaque rondelle, saupoudrer avec un peu de gros sel (version salée de Mamie Annette).



Bon appétit !!

S'Schirrhaaner Eck

Histoire du drapeau alsacien

L'Alsace est une région historique et une collectivité territoriale située dans l'est de la France. Elle possède deux drapeaux :

- le drapeau dit « blasonné », ou drapeau « administratif », utilisé par la plupart des collectivités territoriales. Reprenant les armes de la Basse-Alsace et de la Haute-Alsace, il existe en deux déclinaisons différentes.
- le drapeau Rot un Wiss, parfois appelé « drapeau historique », qui reprend les couleurs traditionnelles de l'Alsace.

Le drapeau « blasonné » de l'Alsace

Le drapeau « blasonné » de l'Alsace, aussi appelé « administratif », est un drapeau qui se base sur le blason de l'Alsace.



Le blason de l'Alsace apparaît au XVI^e siècle. Il consiste en une superposition ou une juxtaposition des armes des landgraviats de Haute-Alsace (Oberelsass) et de

Basse-Alsace (Unterelsass).

Le blason de l'Alsace présentant deux variantes (juxtaposé ou fusionné), il existe un drapeau blasonné dans chacune de ces variantes.



Le drapeau blasonné apparaît dans les années 1970-80 à la faveur des lois de décentralisation et de la création de la région Alsace. À cette époque, certaines

collectivités locales choisissent de pavoyer avec ce drapeau pour éviter l'emploi du drapeau Rot un Wiss, considéré alors comme revendicatif.

En tant que tel, le drapeau blasonné n'a pas de statut officiel.

Les blasons dont il découle ont par contre fait l'objet de décisions officielles. Sous sa forme juxtaposée, le blason de l'Alsace a été officialisé en 1948 par les préfets du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Le drapeau « Rot un Wiss

Rot un Wiss se traduit de l'alsacien par rouge et blanc. Il s'agit des couleurs traditionnelles de plusieurs villes d'Alsace.

Le drapeau apparaît au début des années 1870, alors que l'Alsace est rattachée à l'Empire allemand en vertu du Traité de Francfort. Une partie de la population, en particulier à Strasbourg, refuse de pavoyer avec les couleurs impériales et pavoyait avec les couleurs historiques de la ville, le rouge et blanc.



Outre Strasbourg, ces couleurs sont également celles de nombreuses villes alsaciennes comme Mulhouse, Ensisheim, Guebwiller, Sélestat, Munster ou Wissembourg. De ce fait la pratique se répand rapidement.

Le Rot un Wiss présente ainsi la particularité d'être issu d'un mouvement spontané de la population. Au début, les bandes sont disposées tantôt verticalement, tantôt horizontalement, parfois avec le blanc en haut. Au cours des années, la disposition horizontale avec le rouge en haut devient la plus usitée.

Trucs & astuces

Ne jetez plus vos boîtes d'œufs en carton

Stop au gaspillage : vos boîtes d'œufs peuvent encore servir !

Réaliser une mangeoire à oiseaux

Nous adorons les différentes espèces d'oiseaux qui s'invitent dans nos jardins. Vous pouvez les nourrir de façon écologique lorsqu'ils viennent nous rendre visite dans nos espaces verts.

Les boîtes à œufs peuvent être utilisées pour créer une mangeoire à oiseaux. Pour cela il vous faut une boîte à œufs (de 6 ou 12), une paire de ciseau et de la ficelle pour l'accrocher à un arbre.

Une fois réalisée vous pourrez remplir les alvéoles de graines !



D'Keche dempft...ça fume en cuisine.

Dans le cadre d'un futur projet d'ateliers culinaires en alsacien et de l'édition d'un livre autour de la gastronomie locale, le comité Hartzknübbe, recherche des recettes salées ou sucrées, solides ou liquides. Transmettez-nous vos secrets culinaires Schirrheinois, ou votre variante originale à une recette traditionnelle... recette à base de Waltmeister, Dampnuddle façon Flamkeuche, Eierkeuche, etc.

Que vous l'ayez hérité de votre grand-mère, que vous l'ayez modifié pour qu'elle soit parfaite ou que vous l'ayez inventé, si vous souhaitez la partager, contactez-nous au 06 30 16 22 96 ou hartzknubbe.schirrhein@gmail.com





S'Schirraaner Eck

Poème

Taam hucke

Kein Schret meh nus, Tsichdi 17. März....
Ja ech des woahr oder numme a Scherz?
Ah bi Gott, confinert, mer senn confinert
Confinert? Des ech yo unerhert

Nemi nus, taam meuch bliewe
Grad d'Auwe derfe noch hile
Ja wie lang wurd des jetzt dure?
Do hech Zitt zim versure

De ganz Kalender ech verfetzt
Ja was mache mer den jetzt?
Taam rum hucke ech net im a jede genn
Do blicht a Manscher net zen

Wenn mir net von Langwile sterwe welle
Mehn mir halt d'Zit dod schlah kenne

Mendi ward gwandert,
vom ersche Stock ins Esszimmer.
Alli Hinderenander,
von de Keche ins Badzimmer

Am Zichdi mache mir a Velokehr
Vom Garde in de Hofst echs net so schwer
Am Mettwuch bliewe mer im Bett
Den, bi Gott, mer sen schun mehd

Donerchdi derfch inkaufe gehn
Den ebs meuch der mache under d'Zehn
Fridi gehts no weder met Zimmersport loos
Vum Fresse solch net were a Koloss

Samchdi ech endlich Wucheend
Jetzt wurd mohl weder gepennt
Am Sundi deuch de Dreckeimer beneinde
Den der derf meh nüss wie dini zwei Beine

Schener Monat Mai, es geht weder s'Hus nus
Endlich ech jetzt reuij med dem Virus

Ja do, lang het de Stillstand net gehalt
Fridi 30. Oktower weder Taam angschnallt

Herr oder Frau Covid wie lang durt des jetzt nöch?
Bis das mir kenne weder us unserem Loch?



FS 2020

Rester chez soi

Plus un pas dehors, mardi 17 mars...
C'est vrai ou c'est une plaisanterie?
Mon Dieu, confinés, nous sommes confinés
Confinés? Mais c'est du jamais vu

Persoune ne sort, tu dois rester chez toi
Seul te restent les yeux pour pleurer
Combien de temps cela va-t-il durer?
Tu auras le temps de dépérir.

Tout le planning est chamboulé
Mais que va-t-on faire maintenant?
Rester chez soi n'est pas donné à chacun
L'un où l'autre ne pourra rester zen

Si nous ne voulons pas mourir d'ennui
Il va falloir tuer son temps

Lundi c'est randonnée,
Du premier étage jusqu'à la salle à manger.
L'un derrière l'autre,
De la cuisine à la salle de bain

Mardi un tour en vélo
Du jardin à la cour ce n'est pas trop dur
Mercredi on reste au lit
Car, mince, nous sommes déjà fatigués

Jeudi tu as le droit de faire tes courses
Il faut bien se mettre quelque chose sous la dent
Vendredi on reprend le sport de salon
Car tu ne veux pas finir en colosse

Samedi c'est enfin le week-end
On va enfin pouvoir dormir
Dimanche tu envies ta poubelle
Car elle a le droit de sortir plus que toi

Au joli mois de mai, on sort à nouveau de la maison
Enfin c'en est fini avec ce virus

Mais la trêve ne tiendra pas longtemps
Vendredi 30 octobre à nouveau chez soi

Monsieur ou Madame Covid, combien de temps cela
va-t-il encore durer?

Jusqu'à ce que nous puissions ressortir de notre trou?

FS 2020



ERRATUM : Dans le dernier bulletin municipal, page 30, est évoqué Joseph Heisserer, dit Schriener Seppel, père de l'international de football Oscar Heisserer. Le père d'Oscar Heisserer n'est pas le « Schriener Seppel », mais Isidor Heisserer, aubergiste, époux de Maria Schiffer. Avec toutes nos excuses pour cette erreur.

Acte de bravoure

M. Marc Freiburger, citoyen de Schirrhein, a secouru une femme victime d'une agression.



Le 31 octobre 2020, après la tombée de la nuit, des bruits provenant de la rue Principale ont attiré son attention. Il est sorti et a vu une femme barricadée dans sa voiture qui se faisait agresser par un homme.

Celui-ci cognait sur le pare-brise, donnait des coups de pieds dans la portière et injurait l'occupante du véhicule qui hurlait de peur.

N'hésitant pas une seconde et pour permettre à la victime de s'enfuir, M. Freiburger a détourné l'attention de l'agresseur. Malheureusement, l'homme furieux s'en est pris à lui en le frappant jusqu'à le blesser. Un comparse de l'agresseur est venu à la rescousse et tous deux ont fini par prendre la fuite.

Une voisine, témoin de la scène, avait heureusement appelé les gendarmes qui sont venus rapidement sur place. Ils se sont chargés de prévenir les pompiers qui ont emmené M. Freiburger, qui a été blessé, à l'hôpital et ont également réussi à capturer l'agresseur en fuite. Ses blessures ont guéri sans séquelles.

M. Freiburger ne regrette pas son intervention. « Quand vous êtes face à une telle situation, vous sentez bien qu'aucun être humain ne pourrait abandonner la victime ! Comment pourrait-on vivre après, si le lendemain vous appreniez qu'elle était décédée ? Si c'était à refaire je n'hésiterais pas et ferais pareil. » a-t-il déclaré.

Pour lui, son acte était tout à fait normal et il remercie la voisine qui a très bien réagi en appelant de l'aide, les pompiers qui l'ont pris en charge et les gendarmes qui étaient rapides et efficaces.

Cet acte de bravoure citoyenne méritait d'être connu et honoré. Nous tenions à en féliciter M. Freiburger.



Stationnement parvis salle multi-activités

Pour rappel il est formellement interdit de stationner les véhicules sur le parvis de la salle multi-activités.

Le parking qui se trouve devant la salle est prévu à cet effet.

Merci pour votre compréhension.

Acte de civisme : engagement pour le respect d'autrui, des règles et de la nature

Début janvier M. Usselmann a été témoin d'un dépôt sauvage de déchets aux abords de la forêt située le long du camp d'Oberhoffen.

Il a relevé le numéro d'immatriculation de la voiture et pris une photo du véhicule.

Comme ce n'était pas loin de chez lui, il a pris sa voiture et a suivi le véhicule jusqu'à son arrêt sur le parking d'un supermarché.

Il a demandé aux occupants de bien vouloir reprendre les déchets qu'ils venaient de déposer, la réponse des personnes a été sans appel, ce fut un NON catégorique. Un signalement a été fait aux forces de l'ordre.

« Je sais que cet endroit est en dehors de la juridiction de Schirrhein, mais nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux et laisser souiller impunément les alentours de notre village, ni ailleurs » nous dit Monsieur Usselmann.

Nous sommes tout à fait d'accord avec lui, merci pour son acte de citoyenneté. Il a fait ce qu'il fallait et c'est tout à son honneur, BRAVO. Si seulement tout le monde réagissait ainsi !





divers, parlons-en...

Rappel aux propriétaires de chiens

Les déjections canines sont interdites : sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

- Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.
- En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (38 €)



PUB



Entreprise Générale de Peinture



 6, rue des Violettes

 67240 BISCHWILLER

 06 17 91 02 95

 03 88 63 18 07

 peinture.schmitter@wanadoo.fr



 Lundi à partir de 14h00
 jusqu'à la soirée

 Mardi de 8h30 à 18h00

 Mercredi de 8h30 à 12h00

 Jeudi de 8h30 à 18h00

 Vendredi de 8h30
 jusqu'à la soirée

 Samedi de 8h00 à 13h00

 06 86 52 91 85

www.e-ma-coiff.siteweb.com



GARAGE SOHM

 AUTOMOBILES

 ADHÉRENT du RÉSEAU

 AMBASSADEUR France

 RÉSEAU BOSCH CAR SERVICE

 Plus que PRO

 Les Meilleurs Entrepreneurs de France

 BOSCH Service



ACTHYLIS S.A.R.L.

Marquage Adhésif

Flocage textile

Décoration de véhicules

Panneaux publicitaires

 07.70.82.25.54 / 06.85.84.90.71

www.acthylis.fr

 9, Impasse du puits 67240 SCHIRRHEIN



 C10

 Vins, Spiritueux, Alcool, Bières, Sodas, Saïas, Cerveaux

BECK BOISSONS

 HAGUENAU

 Tél. : 03 88 73 20 15

www.beck-boissons.fr



Jusqu'ici attribuée sous condition de revenus, MaPrimRénov' peut désormais bénéficier à tous les propriétaires (occupant ou mettant en location leur bien) et aux copropriétés.

La mouture 2021 de cette aide publique destinée à financer des travaux d'économie d'énergie ne s'adresse en effet plus seulement aux ménages les moins fortunés. A noter toutefois que le montant pris en charge dépend du niveau de revenus et qu'un bonus est accordé aux logements considérés comme des passoires énergétiques et à ceux qui deviendront très économes à l'issue des opérations.

A noter également que les devis effectués à partir d'octobre 2020 sont éligibles à la nouvelle version élargie de la prime.

Quatre niveaux d'aide en fonction notamment des revenus.

Concrètement, la prime est calculée en fonction du revenu fiscal de référence des bénéficiaires, du nombre de personnes composant le ménage et du fait d'habiter en Ile-de-France ou en province.

Ces trois critères déterminent le niveau de subvention auquel vous avez droit. Il en existe quatre identifiés par des couleurs différentes : bleu, jaune, violet ou rose.

Une trentaine de travaux sont éligibles à cette aide, dont par exemple l'installation d'un chauffage solaire ou l'isolation thermique des fenêtres. Tous les barèmes sont détaillés dans un document du gouvernement téléchargeable sur www.maprimrenov.gouv.fr

A noter que les ménages les plus aisés ne bénéficient de cette prime que pour quelques-uns de ces travaux mais peuvent toutefois se faire rembourser 3 500 € pour une rénovation globale incluant un bouquet de travaux.

Un dispositif dont les copropriétaires peuvent aussi bénéficier.

Pour vérifier à quoi vous avez droit, il convient d'utiliser le simulateur Simul'Aides du gouvernement accessible gratuitement sur www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaidess





LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

En région Grand Est, pendant l'hiver 2019/2020 :

- 89 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 298 personnes exposées
- 2 personnes décédées *



Nombre d'épisodes d'intoxication par département :
du 1 octobre 2019
au 30 avril 2020

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type braser.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air
2. **Arrêtez si possible** toute combustion
3. **Evacuez les locaux**, videz-les de leurs occupants
4. **Alertez les secours :**
 - 15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers,
 - 112 pour le numéro d'urgence européen,
 - 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFÉZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. ÉVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

La prévention des intoxications par le monoxyde de carbone passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à cet entretien.



www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || @ARSGrandEst || @ars_grand_est || Agence Régionale de Santé Grand Est
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50



* Données déclarées à l'ARS en Grand Est du 01/10/2019 pour la période du 1 octobre 2019 au 30 avril 2020, susceptibles d'évoluer.

Naissances

Félicitations

12.02.2020	Basile, fils de Cédric SCHMITT et de Victoria KAUTZ
12.02.2020	Capucine, fille de Cédric SCHMITT et de Victoria KAUTZ
17.02.2020	Arthur, fils de William NUSSLI et Solène BERNHARD
19.02.2020	Olivia, fille de Julien KREDER et Sophie LARTIGUE
22.02.2020	Line, fille de Stéphane HAMMER et Sophie LUDWIG
10.04.2020	Tibo, fils de Joffrey NOÉ et Dorothee FISCHER
16.04.2020	Yanis, fils de Joffrey DELORT et Tahra EL KAMANI
11.06.2020	Robin, fils de Matthieu NEUMANN et Marion OTTMANN
25.06.2020	Zoé, fille de Jason ROGLEDI et Floriane SINGER
30.06.2020	Marie, fille de Camille BESNIER
04.08.2020	Selena, fille de Raphaël METZINGER et Tiffany OSTERTAG
08.08.2020	Gabin, fils de Yannick VANMEIRHAEGHE et Sabrina SOULIER
16.08.2020	Benjamin, fils de Emmanuel SYSOUVANH et Marie DORFFER
06.10.2020	Mylo, fils de Ronny MARTIN et de Floriane OBER
08.11.2020	Rose, fille de David HELFER et Estelle TARBY
27.11.2020	Valentino, fils de Anthony FRIESS et de Isabelle SAVERINO

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

01.08.2020	Nicolas LOURENCO et Andra-Madalina BALACENOIU
29.08.2020	Youri FULLENWARTH et Estelle SCHAEFFER
11.09.2020	Guillaume BAPST et Céline CERTEUX

Mariages à l'extérieur

Marie MARTIN et Yannick PRZYBYLAK

Décès

Sincères condoléances

12.02.2020	Joseph MARTIN, 78 ans
23.02.2020	Albertine ELCHINGER née MOSSER, 81 ans
12.03.2020	Edouard ADAMOW, 63 ans
19.03.2020	Antoine BAPST, 86 ans
06.04.2020	Marthe BRUCKER née SCHIFFLI, 94 ans
15.04.2020	Jean-Pierre MARTIN, 71 ans
19.04.2020	Michel STAEBLER, 91 ans
23.04.2020	Marie Marguerite KRAEMER née TRUMPF, 93 ans
24.04.2020	Françoise BITZ née KOST, 88 ans
29.04.2020	Olivier WIEDEMANN, 51 ans
18.05.2020	Oscar BRUCKER, 87 ans
31.05.2020	Marie Thérèse DECK née MOSSER, 92 ans
15.06.2020	Marie Louise SCHOTT née WAECHTER, 85 ans
16.07.2020	Bernard OTT, 79 ans
03.08.2020	Paul SCHERER, 83 ans
15.08.2020	Hedwige BRUCKER née SCHITTER, 91 ans
06.11.2020	Eléonore DORFFER née STEINER, 82 ans
07.11.2020	Hami BUYUKCEYLAN, 72 ans
13.12.2020	Ernestine APPENZELLER née MARTIN, 96 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES 2021

90 ANS - 1931

20.02.1931	SCHITTER Angélique née BOURGER
17.04.1931	BECHT Ernestine née LANG
04.05.1931	MULLER Louis
24.06.1931	HASSELBERGER Marie née BITZ
04.07.1931	DANNENMULLER Emma née MULLER
08.08.1931	SCHOTT Joseph
25.08.1931	HALTER Louise née BAPST
22.12.1931	TRIMOLE Mélanie née DOLT

85 ANS - 1936

06.01.1936	DOLT Marie-Louise née ROYER
01.02.1936	SCHITTER Marguerite née LUX
19.03.1936	MOCKERS Joseph
16.04.1936	BECHT Léonard
21.04.1936	HASSELBERGER Fernand
24.04.1936	SCHIMMER Fernand
02.07.1936	BRUCKER Marie-Anne née GENTNER
02.08.1936	MARTIN Bernard
03.08.1936	SCHOTT Jean
19.08.1936	BRUCKER Gérard
13.09.1936	SCHOTT René
29.10.1936	DORFFER Cécile née SCHITTER
09.11.1936	ELCHINGER Gilbert
10.12.1936	SCHLOSSER Nicole née WEBER

80 ANS - 1941

26.01.1941	SCHITTER Louis
17.02.1941	VOLTZ Liliane née FOLGRINGER
22.03.1941	ARBOGAST Marie-Louise née KOHLER
28.04.1941	SCHLOSSER Léon
29.06.1941	SCHOTT Marie née BRUDER
23.07.1941	ROTH Charles
28.08.1941	METZLER Marie Madeleine née BORNERT
19.09.1941	STEMMER Eugène
26.09.1941	SCHANDEL Robert
03.10.1941	MOSACK Alphonse
22.10.1941	DANIEL Claude





Félicitations !

80 ans

HIESIGER IRÈNE
19-07-1940

BRUCKER ANNY
30-07-1940



THALMANN ALFRED
08-10-1940



SCHOTT PAUL
01-11-1940

SCHANDEL CHARLES
07-12-1940

SCHERER GISÈLE
07-12-1940



SCHITTER LOUIS
26-01-1941

85 ans

BRUCKER ETIENNE
26-06-1935

LANG GILBERT
15-07-1935



CIRE CHARLES
09-11-1935

90 ans

LUX THÉRÈSE
25-08-1930

LUTH GEORGES
29-11-1935

ROYER
MARIE MADELEINE
30-11-1935



DOLT
MARIE-LOUISE
06.01.1936



SCHMITTER JEANNE
09-12-1930

DORFFER
MARIE-THÉRÈSE
15-12-1935

HALTER STÉPHANIE
25-12-1935

Malheureusement suite à la crise sanitaire nous n'avons pas pu honorer, comme nous l'aurions voulu, nos seniors cités ci-dessus. Nous espérons reprendre le plus vite possible nos visites.



(Photo Jean-Michel STEINBACH)

SCHIRRHAIN

notre village